



**association  
DMLA**

**N° Vert 0 800 880 660**

**Si vous ne l'avez pas encore fait, merci de renouveler votre adhésion pour 2020.**

**LES 4 MISSIONS PRINCIPALES DE L'ASSOCIATION DMLA :**

- Écouter, soutenir et aider les patients,
- Informer le grand public,
- Intervenir auprès des services publics pour faciliter la vie des patients,
- Aider la recherche médicale et scientifique contre la DMLA.



# **BULLETIN D'ADHÉSION OU DE DON**

- Oui, j'adhère à l'Association DMLA**  
 **Je renouvelle mon adhésion à l'Association DMLA**

En qualité de :

- Patient**  
 **Sympathisant**

## **TARIFS**

Membre actif : 30 € <sup>(1)</sup>

Membre bienfaiteur :

50 € ou plus : ..... <sup>(1)</sup>

**Je fais un don de :** ..... € <sup>(1)</sup>

En tant qu'adhérent, je souhaite recevoir la Lettre de l'Association DMLA :

- sous format papier uniquement**  
 **sous format papier ET audio (CD)**

**Bulletin à retourner rempli avec votre chèque à l'ordre de "Association DMLA" sous enveloppe à :  
 Association DMLA - BP 30059 -  
 71602 PARAY-LE-MONIAL CEDEX**

**Vous recevrez en retour un reçu et une carte d'adhérent.**

Nom\* ..... Prénom\* .....

Date de naissance .....

Profession .....

Adresse\* .....

Code postal\* ..... Ville\* .....

Téléphone .....

E-mail .....

Date\* ..... Signature\* :

\*Mention obligatoire

<sup>(1)</sup> Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant, figurant sur notre fichier. Pour cela, il vous suffit d'adresser une demande écrite à l'Association DMLA. Pour l'intégralité des sommes versées, dons ou cotisations, il est établi un reçu pour les impôts afin de bénéficier d'une déduction fiscale : 66 % du montant de ces sommes sont directement déductibles de votre impôt, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 100 euros ne vous revient qu'à 34 euros après déduction fiscale.